

PARCOURS VTT LA HALLIERE

Départ du parking du haut fer de la Hallière (entre Celles-sur-Plaine et Allarmont) – 33 km et 33 minutes en voiture.

Le haut fer est une scierie utilisant la force de l'eau pour débiter le bois. Elles se comptaient par dizaines dans les vallées au XIXème siècle. Plusieurs ont été préservées, c'est un patrimoine exceptionnel. 6 des 7 hauts-fers sauvegardés du département des Vosges sont situés en Déodatie. Le « haut fer » de la Hallière a été classé monument historique en 1978.

Visite guidée d'environ 1H de 14H30 à 18H00. Buvette sur place

37 km – 890 mètres de dénivelé – parcours cyclable à 98 % - 10 cols

Du fond du parking, prendre la voie verte. Emprunter la D992 direction Badonviller sur 1 km puis une piste sur votre droite en direction du Haut des Planches (croix rouge) et un sentier S2 sur 300 mètres. Du Haut des Planches, descendre sur le **col des Casemates FR-54-0473**. Du col, prendre une piste sur votre droite (pas celle fermée par une barrière), pendant 500 mètres jusqu'au point côté 577, pente assez raide. De ce point, piste R1 jusqu'au **col de la Borne FR-54-0576**. Passer la barrière et monter la piste sur votre droite, passez devant la stèle de la croix Bodin. Arrivé au **col de Halbach FR-54-0647**, descendre la piste de gauche (balisage croix jaune), Au **col du Haut Fromage FR-54-0570** continuer à descendre (balisage rond jaune pour franchir le **col de la Sablière FR-54-0503** et le **col du Sapin Marin Louise FR-54-0472** où vous retrouvez la route. En bas de la descente, prendre la route sur votre droite direction « la Gagère » (balisage croix jaune). Après 2 km tourner à droite sur la route forestière de la grande basse. Franchissez le **col de la Charbonnière FR-54-0393** puis montez au **col des Charbonniers FR-54-0457**. Descendre sur le village d'Angomont. Traverser les hameaux de Thiaville et Allencombe où vous quittez la route. Poursuivre par une piste balisée cercle rouge sur fond blanc que l'on quitte après 1,6 km pour un sentier sur votre gauche (poussage S2). Traverser la route au lieu-dit « le tambour ». Après 400 mètres, prendre le chemin montant de gauche qui vous amène sur une belle piste. Allez chercher sur votre droite le **col de la Vierge Clarisse FR-54-0484**, revenez sur vos pas et poursuivre cette belle piste jusqu'au **col de la Chapelotte FR-54-0446**. Du col redescendre à la voiture.